

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU FOYER SOCIO-ÉDUCATIF (F.S.E.)

COLLEGE MARYSE BASTIE – INGRANDES/LOIRE

jeudi 22 novembre 2018

Étaient présents :

11 parents et 2 élèves
4 professeurs :
MMe Sorin et El Meknassi
MM. Delaunay et Tassel

1. Bilan moral, rapport d'activités et bilan financier de l'association pour 2017-2018

Mme Sorin, Trésorière du F.S.E. rappelle que le F.S.E. est une association loi 1901 qui organise et gère les activités périscolaires, clubs et fêtes. C'est un élément fédérateur au sein de l'établissement.

Le F.S.E. cherche à impliquer tous les élèves et la communauté éducative, à créer des liens entre les parents et le collège, à rapprocher l'établissement des différents partenaires.

Son objectif est également de responsabiliser les élèves grâce aux différentes actions qui sont lancées.

Les bénéfices retirés de ces actions permettent au F.S.E. de participer financièrement aux sorties, voyages, manifestations culturelles afin d'amoindrir le coût pour les familles. Ils permettent également d'acheter du matériel pour le fonctionnement des clubs ou pour les activités proposées lors de la pause méridienne.

Ainsi, l'an dernier, le F.S.E. a contribué à financer :

- le voyage en Espagne en 3ème – 2529,00 €
- le voyage en Normandie en 5ème – 669,60 €
- le voyage en Allemagne en 4ème et 3ème – 650,25 €
- la sortie à Nantes pour les 4èmes – 498,00 €
- le cinéma lors de la journée anglaise pour tous les élèves – 660,00 €
- le goûter lors de la journée latine pour tous les élèves.

Mme Sorin informe que pour l'exercice de l'année scolaire 2017-2018, le FSE a pris en charge plus de dépenses par rapport aux recettes. (cf bilan financier joint)

Cela s'explique par une forte volonté de mettre en place des projets de la part de l'équipe éducative et au FSE de répondre au dynamisme des enseignants.

Ainsi, le déficit de l'exercice qui est de 2 940.36€ sera compensé par l'excédent antérieur cumulé de 15 760.05€. En effet, la vocation du FSE est de contribuer aux financements des projets tout en préservant une trésorerie suffisante.

Mme Sorin rajoute que la politique du FSE est de prendre en charge dans la mesure du possible, 30% du montant des voyages scolaires.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité le bilan moral, le rapport d'activités et le bilan financier.

2. Élection du nouveau bureau pour 2018-2019

Après avoir demandé aux membres présents dans l'assemblée si parmi eux il y avait des candidates aux postes de Présidente, Trésorière, et Secrétaire, ont été élues à l'unanimité:

Mme Burgevin Arlette – Présidente

Mme Sorin – Trésorière

Mme Gourdon Dorothée - Secrétaire

3. Projets pour l'année 2018-2019 et leur financement

- Le voyage en Italie
- le voyage en Espagne
- le voyage en Normandie
- le voyage à Paris

Afin de financer les voyages, voici les propositions d'autofinancement :

- ✓ Reconduire la vente de brioches,
- ✓ Lancer la vente de portes- clés « Les cocottes ». Un petit groupe de personnes propose de se rencontrer pour finaliser ce projet.
- ✓ Consulter le catalogue « Initiatives » pour avoir d'autres idées.

4. Questions diverses

- ❖ Les cahiers de TD sont-ils utiles dans toutes les matières demandées ? En effet, il a été constaté que certains professeurs ne l'utilisaient que très peu. Cela pourrait alléger une partie de la prise en charge par le FSE.

Mme Sorin propose de consulter ses collègues.

- ❖ A partir de quand les parents seront informés du montant du voyage à Paris ?

Mme Sorin répond que d'ici 3 semaines, une information sera communiquée aux familles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Dorothée GOURDON, Secrétaire du F.S.E.